

**Assemblée Générale annuelle  
Lundi 23 mars 2015 - MJC de Vienne (38)**

L'Assemblée Générale est ouverte par le président, Mathurin Gasparini, par la présentation du déroulement de la journée. La matinée est consacrée à la présentation des bilans d'activités et financier de l'année 2014, et la poursuite des chantiers en cours sur l'année 2015. Le temps de l'après midi est dédié à un débat sur l'avenir de la fédération et des arts de la rue dans le contexte de la réorganisation territoriale en cours. Puis l'AG est clôturée avec l'élection du membres du conseil d'administration.

Tout d'abord, Marie Lacoux présente le bilan financier 2014 : les produits financiers se divisent en trois postes - les subventions de fonctionnement, une aide à l'emploi et les adhésions à l'association - ; les charges financières s'ont réparti également en trois poste de dépenses - la charge du personnel, les frais de fonctionnement et les frais de gestion courante. L'année 2014 est excédentaire de 3 065 €. Il est proposé que l'excédent soit affecté au budget de l'année 2015. Le bilan financier est soumis au vote des adhérents, et est validé à l'unanimité à hauteur de 29 voix.

Marie Irma Kramer, coordinatrice de la fédération, fait un point concernant l'évolution des adhésions. En 2014, l'association a fédéré 59 adhérent-e-s autour de son projet, dont 32 individus et 27 structures, représentatifs de la diversité des acteurs professionnels des arts de la rue en Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, porteurs de festival, lieux de résidence et collectivités locales. Le taux de renouvellement des adhésions est d'environ 30% pour les individus, et de 50% pour les structures. Malgré l'évolution permanente depuis 2011, le nombre d'adhérents n'est pas significatif du nombre d'acteurs régionaux oeuvrant dans les arts de la rue. En effet plus de 120 compagnies, une quarantaine d'évènements programmant des arts de la rue (programmation complète et partielle), deux CNARs et une dizaine de lieux de fabriques accueillant des équipes arts de rue sont recensés sur le territoire. La démarche de sensibilisation aux activités de la fédération doit se poursuivre par l'ensemble des fédérés. Par ailleurs, la fédération nationale a pour projet de soumettre au vote un changement du plancher et du plafond des montants de l'adhésion structures, lors de sa prochaine Assemblée Générale. Ces changements statutaires font suite à ceux de l'an passé, autorisant les adhérents structures à se présenter en tant que membres du conseil d'administration, et ainsi permettre une représentativité équitable entre adhérents individus et adhérents structures. La fédération Rhône-Alpes n'a pas encore soumis ces changements statutaires à l'Assemblée Générale ce qui empêchent la moitié des adhérents en région de se présenter au conseil d'administration rhonalpin. Il est décidé que le prochain CA réfléchisse à ces propositions de changement pour de futures modifications statutaires. Cette démarche est en lien avec le chantier « Représentativité » mené par la fédération nationale, qui porte une réflexion sur la stratégie à employer pour revendiquer les spécificités de la création en espace public dans le champs paritaire et professionnel dans le cadre des négociations collectives. La loi sur la représentativité

est en cours de réforme et sera effective à partir de 2017, modifiant les critères de représentativité pour les employeurs. Il s'agit de comprendre au mieux cette réforme afin de défendre de nouveaux accords en adéquation avec les réalités des arts de la rue. Une commission s'est mise en place au sein de la fédération nationale, qui ne regroupe pour le moment que trois personnes. Les adhérents sont invités à participer à cette réflexion s'ils le souhaitent.

Mathurin Gasparini poursuit le rapport d'activités, en abordant l'action menée sur la péniche de la Région Rhône-Alpes, dans le cadre des *Rencontres du spectacle vivant*. Intitulée « Opération Avignon », l'action a rassemblé six équipes artistiques, afin de mettre en œuvre une exposition de sculptures-totem, représentatives de la diversité de la création artistique dans les arts de la rue. Ces sculptures ont été exposées sur la péniche pendant toute la période des rencontres professionnelles proposées par la Région Rhône-Alpes, du 9 au 18 juillet 2014. L'inauguration de cette installation s'est déroulée le mercredi 9 juillet au soir, à l'occasion de l'ouverture officielle de la péniche, en présence des créateurs. Le nouveau conseil d'administration doit réfléchir à une prochaine action pour juillet 2015.

Le chantier « Lieux de fabrique partagés » est ensuite abordé par Marie Irma Krämer. Un bref historique est fait : ce groupe de travail s'est constitué en 2010 avec pour objectif de se faire rencontrer et dialoguer les lieux de fabriques régionaux ouverts aux arts de la rue. En avril 2014, il a été décidé de le faire évoluer en se rapprochant d'autres acteurs régionaux - Artvif, Synavi et d'autres lieux de fabriques régionaux - afin de créer un groupe de travail régional portant une réflexion sur les lieux de fabrique ouverts au spectacle vivant. Deux objectifs sont visés : d'une part, le recensement des lieux en région à destination des lieux eux-mêmes et des équipes artistiques ; d'autre part, la valorisation et la promotion de ces structures auprès des collectivités territoriales et de l'Etat, pour un meilleur accompagnement des politiques publiques. Depuis novembre 2014, la phase de recensement est en cours, se traduisant par des entretiens avec chaque lieu repéré par les membres du groupe de travail. Elle se terminera au printemps 2015. La démarche auprès des pouvoirs publics est en cours de construction, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, et se réfléchit à long terme.

En parallèle, une réflexion sur les réformes territoriales est menée depuis 2014 et se prolongera en 2015 et 2016. Les travaux ont débuté par la construction d'une concertation régionale du spectacle vivant, en partenariat avec les organisations professionnelles régionales du spectacle vivant - réseaux, syndicats et fédérations -. De mai à novembre 2014, les représentants des organisations se sont réunis tous les mois afin de construire le programme de la concertation qui s'articulent autour de cinq thématiques : la production artistique, la structuration des secteurs, la mobilité, la permanence artistique sur les territoires et la co-construction des politiques culturelles. Les cinq ateliers de travail se sont déroulés entre décembre 2014 et janvier 2015, une séance plénière est prévue en mai, au cours de laquelle la synthèse des ateliers, en cours de rédaction, sera présentée. La participation de la fédération à cette concertation est intéressante notamment par le dialogue qui s'est mis en place avec les autres disciplines artistiques du spectacle vivant. Cependant le timing serré est déploré, laissant trop peu de temps pour inviter les personnes concernées, notamment les élus et techniciens des collectivités territoriales qui ont été très peu présents lors des journées d'ateliers. Par ailleurs, cette concertation s'est construite en

fonction du calendrier des élections régionales, afin de préparer des préconisations à destinations des candidats. Ainsi, le risque d'instrumentalisation est soulevé : ces préconisations ne risquent-elles pas d'être estampillées « Conseil Régional de Jean Jack Queryanne », et ainsi rejetées par d'autres candidats ? De plus l'organisation des ateliers, les échanges entre organisations, la rédaction de la synthèse se sont déroulés dans l'urgence, ce qui peut être énergivore et laisse trop peu de disponibilité pour une concertation au sein même de la fédération entre adhérents. Il faut alors réussir à prendre la distance nécessaire pour parvenir à produire des contenus pertinents. De plus, il est rappelé qu'il faudrait davantage se préoccuper de la situation de crise actuelle avant de faire de la projection dans l'avenir : il semble apparaître un manque de vigilance quant aux nombreuses disparitions d'évènements, et de suppressions et baisses de financement. La « cartocrise » ne cesse d'évoluer, symbole des difficultés rencontrées au quotidien par les professionnels de la culture. Comment se mobiliser face à cette situation alarmante ?

Vincent Loubert explique ensuite notre choix d'accueillir la 5ème Université buissonnière des arts de la rue en novembre 2014. Ces rencontres professionnelles ont été co-organisées avec la Fédération nationale et accueillies aux Ateliers Frappaz à Villeurbanne. L'objectif était de mener une réflexion sur la place des arts de la rue dans les réformes territoriales : ces deux journées de réflexions ont permis de faire un point d'étape sur les réformes en cours, et de travailler collectivement au développement de la création en espace public sur les territoires. En effet, les thématiques des travaux se sont articulées autour des axes du plan de développement des arts de la rue, présenté au Ministère de la culture et de la communication. Ce plan de développement est par ailleurs porté dans la MNACEP, Mission Nationale pour l'Art et la Culture en Espace Public, et défend le renforcement des outils existants pour les arts de la rue, ainsi que la mise en place de nouveaux dispositifs. Malheureusement, cette mission nationale est loin de répondre aux espérances que la fédération nationale avait lorsqu'elle a demandé sa constitution (à savoir qu'au départ un conseil national avait été demandé) : 5 ateliers de travail seulement sur 9 annoncés ont pu être mis en place, peu de dialogue et de concertation, davantage de témoignages et d'auto-congratulations des participants. De plus, le Ministère semble manquer de considération pour le plan de développement, et ne facilite pas les démarches, notamment pour la création du 1% travaux publics ou des SODAR (voir rubrique plan de développement sur le site <http://federation-arts-rue-rhone-alpes.fr/>). Un prochain atelier MNACEP est organisé par la fédération nationale le mardi 5 mai, avec pour thématique « Territoires ». Dans la continuité du plan de développement, un « livre blanc des arts de la rue » est en cours de rédaction par la fédération nationale en partenariat avec les fédérations régionales, dont Rhône-Alpes. L'objectif est de faire un bref historique de la structuration des arts de la rue, un état des lieux des outils et dispositifs actuels, et d'écrire les préconisations pour le développement du secteur dans les années à venir.

La matinée est clôturée par la mise au vote du rapport d'activités, validé à l'unanimité, soit 29 voix.

Le débat de l'après midi débute par un certain nombre de questionnements liés à la fusion des régions Rhône-Alpes et Auvergne : Quel avenir pour la fédération régionale ? Quel lien avec les acteurs auvergnats ? Quelle pérennité des financements de la fédération et du secteur des arts de la rue ?

Le fonctionnement actuel de la fédération pose question sur la capacité à irriguer l'ensemble du territoire

rhonalpin. En effet, les actions se déroulent régulièrement dans les départements du Rhône, de l'Ardèche et de la Drôme. La difficulté d'être présente sur les autres territoires se traduit par la manque d'adhérents et de militants investis dans la fédération. Il est important de réfléchir à un autre modèle de fonctionnement, afin de parvenir à une irrigation plus exhaustive des départements rhonalpins. Face à ce déséquilibre déjà existant, le questionnement est d'autant plus prégnant dans le contexte d'une région élargie Rhône-Alpes/Auvergne. Une fédération régionale Auvergne est née l'année dernière en septembre, mais ne fédère que peu d'individus pour le moment. D'une part, le nombre d'acteurs oeuvrant dans les arts de la rue est moindre qu'en Rhône-Alpes, et d'autre part, ils ne parviennent pas, pour le moment, à fédérer suffisamment de personnes pour rendre effective cette fédération.

Face à ce constat, il est proposé de construire des rencontres avec les acteurs auvergnats, afin d'échanger avant tout sur les réalités, les besoins et les envies de chacune des fédérations. Plusieurs pistes sont à creuser : organiser une mini-UB régionale, créer des collèges d'idées et pas forcément des collègues géographiques, définir les logiques d'intérêt pour chacun des acteurs. Il serait par ailleurs opportun de profiter du rendez-vous d'Aurillac, en Auvergne, pour initier une rencontre.

La fusion Rhône-Alpes/Auvergne questionne également sur les relations de la Fédé Rhône-Alpes avec ses partenaires financiers régionaux. Il est nécessaire de parvenir à défendre les financements actuels de la fédé, et donc de présenter un projet pour ce nouveau territoire régional. Pour l'heure, le Conseil régional et la DRAC subventionnent conjointement le fonctionnement pour les activités de mise en réseau au niveau régional. D'un côté, le Conseil régional peut connaître des changements politiques et avoir à se tête de nouveaux élus, ce qui peut engendrer des évolutions budgétaires, positives ou négatives. D'un autre côté, la DRAC remet en question chaque année son soutien.

En parallèle de la défense de son budget de fonctionnement, il est important également de construire une stratégie politique en direction des institutions : Quelle visibilité va-t-on réussir à avoir dans cette nouvelle collectivité ? Comment continuer à se faire entendre et mieux ? De quelle manière poursuivre le travail en cours ?

Actuellement, la fédération manque d'une dynamique d'interpellation des acteurs politiques. Trop peu de fédérés sont mobilisés pour la création et le développement d'actions de sensibilisation. Un travail de fond est mené à travers les chantiers menés, cependant il serait pertinent d'imaginer des actions communes et collectives artistiques et/ou culturelles. Historiquement, la fédération organisait une action annuelle mobilisatrice des énergies régionales, permettant une existence artistico-politique. Il est nécessaire de relancer de nouvelles actions de ce type, imaginant des mises en scènes de rencontres professionnelles, à l'image ce qui a pu se faire précédemment - « Programmer hors les murs » à Chambéry, Rencontre avec les DAC à Bourgoin Jallieu. Par là, il s'agit d'engager un dialogue avec les élus et techniciens de collectivités à propos de développement de projets artistiques sur les territoires, et ainsi les interroger sur le problème d'équité culturelle, conséquence de choix en matière de politiques culturelles. Une forme d'indigence des élus est notamment pointée, mettant à mal les initiatives existantes des acteurs artistiques et culturels. Comment intervenir sur ces problématiques ? Plusieurs propositions et exemples sont énoncés : la sensibilisation des élus à l'image des actions menées par la Fédé Ile de France avec la mallette

pédagogique et les rencontres artistiques ; l'organisation de « voyage organisé » pour les collectivités sur des programmations d'arts de rue. Il serait intéressant de reprendre les propositions énoncées lors de l'atelier 3 de l'Université buissonnière « Artistes/élus, même combat ».

Cependant, le déficit de ce type d'actions de la fédé est-il la simple raison d'une faible programmation des arts de la rue en région ? Certains éléments sont à noter : seulement trois experts DRAC arts de rue sur une trentaine dans la commission Théâtre, arts de rue ; des dispositifs de la Région non adaptés aux spécificités des arts de la rue, notamment en terme de calendriers - exemple de l'APSV, du FIACRE médiation et mobilité. Par ailleurs, nombre de territoires ruraux sont vierges de programmation artistique, des actions sont à imaginer, notamment dans le cadre du plan de développement d'éducation artistique lancé par la DRAC sur une vingtaine de territoires ruraux considérés comme « désert culturel ». Comment la fédération peut s'emparer de ce type de chantier ? Il est important de le relancer dans le cadre du chantier « Arts de rue et ruralité(s) ».

Enfin, la fédération fêtera ses 10 ans en décembre 2015. Un grand rassemblement peut être imaginé, afin de fédérer un maximum d'acteurs régionaux autour de nos valeurs, engagements, et missions. La liberté d'expression artistique peut être le fil rouge de ce rassemblement. Une rencontre à Avignon pourrait également s'imaginer autour de cette thématique.

L'Assemblée Générale termine par l'élection du Conseil d'Administration pour l'année 2015 : 31 votants pour 13 candidats. Les nouveaux administrateurs sont :

- \* Michèle BAUERLE
- \* Nathalie BRUERE
- \* Céline FERRY
- \* Isabelle GARCIN
- \* Mathurin GASPARINI
- \* Eléonore GUILLEMAUD
- \* Marie LACOUX
- \* Julie LEFEVBRE
- \* Vincent LOUBERT
- \* Palmira PICON
- \* Stéphanie QUENIN-BLACHE
- \* Vanessa RIPPE
- \* Nathalie VEUILLET